Image not found or type unknown

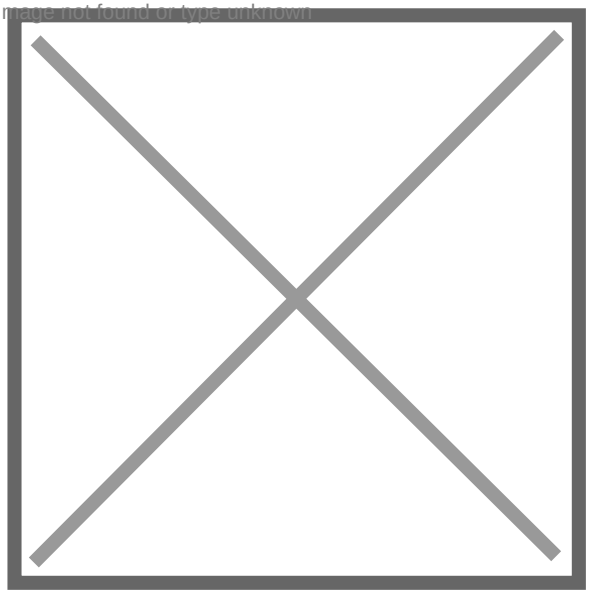

Droit de passage sur mon terrain

Par **san1607**, le **26/11/2008** à **17:43**

bonjour,
voilà je possede une parcelle devant mon garage et ce depuis 11 ans; seulement voilà depuis Aou^t dernier une pharmacie s'est implanté près de che moi et a du empiéter sur mon passage, aussi, pour ce faire la municipalité nous a proposer de racheter le terrain et après négociation, man mari a demander un échange de terrain mais il n'a signé qu'un plan provisoire et moi je n'ai rien signé du tout car je n'étais pas d'accord; or, la maison est sur nos 2 noms.
Depuis les travaux et le parking a été effectué; de plus, ils m'ont mis une grosse bordure devant mon garage.
Que puis-je faire?
Au bout de combien de temps cette "servitude" sera considérée comme acquise?
Puis-je demandé un dédommagement en droit de passage puisque le terrain sur lequel les clients de la pharmacie passe tout les jours m'appartient toujours?
D'avance merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés